

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 mai 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° DN659

présenté par

M. Bru, M. Blanchet, M. Cubertafon, M. Lainé, Mme Lingemann, Mme Poueyto et Mme Thillaye

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Après la seconde phrase de l'alinéa 12, insérer les deux phrases suivantes :

« Le panachage des munitions sera privilégié avec un équilibre entre des munitions de haute technologie et des munitions de masse. L'équilibre permettra de conserver une supériorité technologique tout en pouvant répondre à une situation de haute intensité dans la durée. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'amendement incite à la constitution de stocks de munitions basés sur un équilibre entre la masse et la haute technologie. La situation de haute intensité et de guerre conventionnelle retrouvée sur le territoire Européen a incité à repenser notre modèle munitionnaire. Au détriment de la logique de flux tendu, la logique de stocks doit primer. Pour faire face à la haute intensité, les munitions de masse sont nécessaires. Mais, les munitions de haute technologie nous permettent de garantir une supériorité sur nos ennemis.